Utilisation du territoire

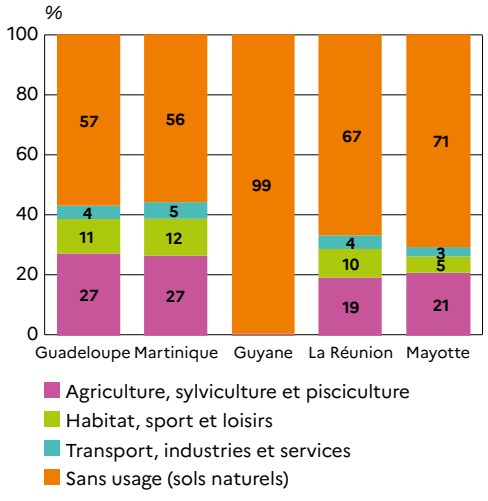
occupation des sols

En 2023, dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), les sols naturels (forêts, landes, cours d'eau, lacs, marais, mangroves) occupent une part prépondérante du territoire. Ils représentent entre 58 et 70 % de la surface aux Antilles, à La Réunion et à Mayotte, et couvrent presque intégralement la Guyane. Ce dernier territoire se distingue par une couverture forestière exceptionnelle : la forêt amazonienne y recouvre 91 % de la superficie, à laquelle s'ajoutent 7 % de surfaces en eaux et de zones humides.

Les terres agricoles (sols cultivés et surfaces toujours en herbe) occupent de 18 à 27 % du territoire à La Réunion, à Mayotte et aux Antilles. En Guyane, elles recouvrent environ 33 400 hectares, soit à peine 0,4 % du territoire. Au-delà des terres agricoles, l'agriculture consomme également une partie des sols pour les chemins, les aires de stockage et les bâtiments d'exploitation.

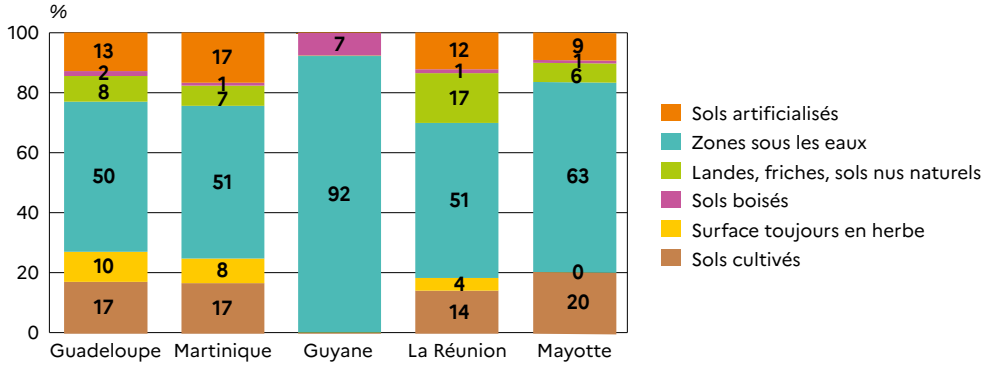
Les sols artificialisés, constitués de sols bâtis, revêtus ou stabilisés, mais aussi de surfaces enherbées qui y sont associées (pelouses, jardins d'agrément, parcs publics), sont plus présents dans les îles que sur le continent. En 2023, ils couvrent 9 % du territoire à Mayotte, 12 % à La Réunion, 13 % en Guadeloupe, et 17 % en Martinique. Ils restent marginaux en Guyane avec seulement 18 400 ha, soit 0,2 % du territoire.

Usage socio-économique des sols dans les DROMen 2023



Note : voir glossaire « Teruti ».
Source : Agreste - Enquêtes Teruti

Occupation du sol dans les DROM en 2023



	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
			hectare		
Sols cultivés, surfaces toujours en herbe	44 311	27 113	33 435	46 181	7 503
Sols naturels	98 066	63 477	8 313 823	173 542	25 783
Sols artificialisés	20 973	18 152	18 439	30 556	3 341
Ensemble	163 350	108 743	8 365 696	250 279	36 626

Note : voir glossaire « Teruti ».
Source : Agreste - Enquêtes Teruti

Utilisation du territoire

superficie agricole utilisée

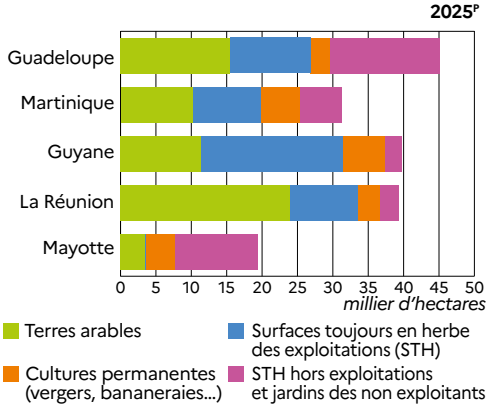
La superficie totale des DROM est de 8,9 millions d'hectares. Elle représente 14 % de la superficie totale de la France. La surface agricole utilisée (SAU) des DROM, estimée à 175 029 hectares en 2025, représente moins d'1 % de la SAU française.

En France hors DROM, la SAU couvre environ la moitié de la surface totale. Dans les DROM, elle occupe près de 30 % de la surface totale en Guadeloupe et en Martinique, 16 % à La Réunion et 53 % à Mayotte. En Guyane, où la forêt équatoriale occupe 90 % du territoire, la SAU représente moins d'1 % de la surface totale.

En Guadeloupe et à La Réunion, les cultures industrielles couvrent respectivement 72 % et 81 % des terres arables, avec notamment la culture de la canne à sucre ; cette part est de 41 % en Martinique. La Guyane et Mayotte sont essentiellement orientées vers les productions de légumes frais et tubercules avec respectivement 44 % et 52 % des terres arables ; les cultures industrielles (canne à sucre, vanille, ylang-ylang) y sont relativement marginales. La place des cultures fruitières est importante en Martinique et en Guyane : les vergers (bananeraies incluses) y représentent respectivement 18 % et 15 % de la SAU totale du département. Cette part atteint 21 % à Mayotte.

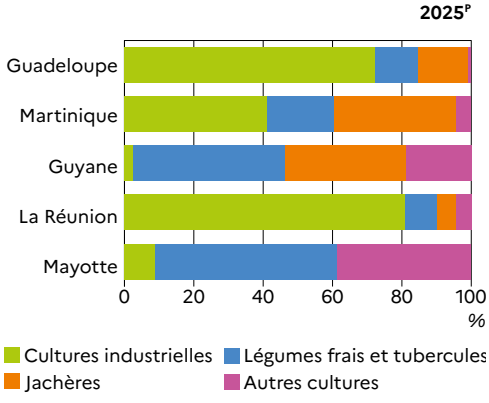
Les surfaces toujours en herbe (STH), y compris celles hors exploitations, et les jardins familiaux représentent au total 60 % de la SAU en Guadeloupe, 56 % en Guyane et 61 % à Mayotte. La part des jardins familiaux dans la SAU des DROM est bien plus élevée qu'en France hors DROM (10 % contre 0,4 %). Par ailleurs, les STH représentent 41 % de la SAU des DROM, contre 37 % de la SAU de la France hors DROM.

Surface agricole utilisée du département



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Répartition des terres arables



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Répartition de la SAU et des terres arables en 2025p

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
			hectare		
Terres arables	15 456	10 169	11 424	23 924	3 475
dont cultures industrielles (canne à sucre, vanille et PPAM*)	11 146	4 175	285	19 330	301
légumes frais et tubercules	1 941	1 970	4 983	2 157	1 823
jachères	2 212	3 561	4 000	1 316	9
Surface toujours en herbe des exploitations (STH)	11 350	9 632	19 950	9 585	12
Vergers, bananeraies	2 792	5 571	6 061	3 108	4 161
Surface agricole utilisée des exploitations agricoles	29 612	25 383	37 471	36 665	7 653
STH hors exploitations et jardins familiaux	15 541	5 926	2 300	2 730	11 748
Surface agricole utilisée du département	45 153	31 309	39 771	39 395	19 401
Surface totale du département	163 350	108 743	8 365 696	250 279	36 626

* PPAM : plantes à parfum, aromatiques et médicinales.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Exploitations

nombre et superficie

En 2020, le nombre d'exploitations agricoles s'établit à 7 300 en Guadeloupe, 6 300 à La Réunion, 6 100 en Guyane et 2 700 en Martinique. Le recul du nombre d'exploitations agricoles se poursuit entre 2010 et 2020 à un rythme ralenti par rapport à la décennie précédente pour la Guadeloupe et la Martinique et à un rythme quasi identique depuis vingt ans à La Réunion. Pour la Guyane seulement, ce nombre augmente régulièrement depuis trente ans. Mayotte, dont c'était le premier recensement en 2020, compte 4 300 exploitations. En Guyane, la surface agricole utilisée (SAU) totale augmente plus rapidement que le nombre d'exploitations et la SAU moyenne passe de 4,2 à 6,0 ha en dix ans. L'évolution est modérée en Guadeloupe et à La Réunion (+ 10 %) pour atteindre respectivement 4,4 ha et 6,4 ha par exploitation. En vingt ans, en Martinique, la surface moyenne a doublé et est désormais de 8,3 ha. À Mayotte, elle est la plus faible des départements et régions d'outre-mer (DROM), avec 1,4 ha.

Près de la moitié des exploitations antillaises ont en propriété la totalité de leurs terres, contre seulement 43 % à La Réunion, 35 % à Mayotte et 20 % en Guyane. Une grande majorité des exploitations en Guyane et à Mayotte ont des modes d'appropriation de l'espace agricole ne relevant ni de la location ni de la propriété.

Les exploitations individuelles représentent plus de 95 % des exploitations agricoles des DROM. La Guyane s'écarte de cette moyenne avec une part d'exploitation individuelle de 86 %.

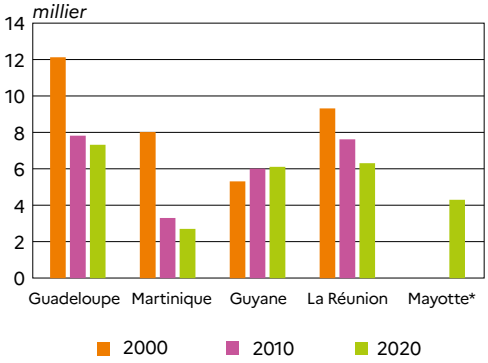
SAU selon le mode de faire-valoir en 2020

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
SAU			%		
Faire-valoir direct	44,3	43,9	60,6	45,5	38,5
Terres prises en location auprès :					
de tiers	37,4	46	2,6	44,1	0,3
du ou des associés	2,8	3,9	1,0	3,5	0,1
Autres locations	15,5	6,2	35,8	6,9	61,1
SAU	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
			%		
Exploitant locataire ou/et propriétaire de ses terres agricoles					
Locataire	23,3	31,1	8,1	34,6	1,5
Propriétaire	54,2	48,7	20,1	42,7	35,0
Locataire et propriétaire	7,7	7,0	1,0	18,2	0,6
Autres locations	14,8	13,2	70,8	4,5	62,9
Nombre d'exploitations ayant de la SAU	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Exploitations agricoles

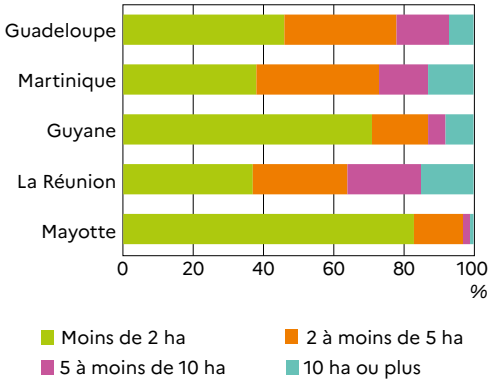
• Évolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2020



	2000	2010	2020
		millier	
Guadeloupe	12,1	7,8	7,3
Martinique	8,0	3,3	2,7
Guyane	5,3	6,0	6,1
La Réunion	9,3	7,6	6,3
Mayotte*	...	...	4,3
DROM	34,7	24,7	26,7

* Premier recensement agricole en 2020.
Source : Agreste - Recensements agricoles

• Répartition selon la SAU des exploitations en ayant en 2020



• Nombre d'exploitations selon leur statut en 2020

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte
			millier		
Exploitations individuelles[1]	6,9	2,3	6,0	5,8	4,3
Formes sociétaires	0,3	0,4	0,1	0,5	0,0
DROM	7,2	2,7	6,1	6,3	4,3

1. Y compris EIRL et autres personnes physiques.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Produits agricoles

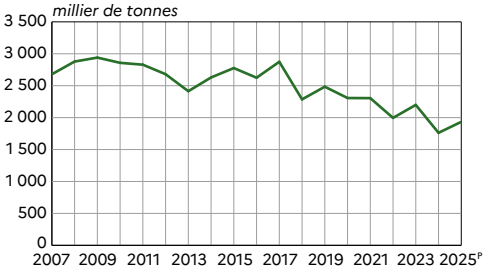
La canne à sucre et la banane fruit sont les deux productions agricoles dominantes dans les DROM. En 2025, la production de canne à sucre est de 1,9 million de tonnes dans l'ensemble des DROM, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2024. Les surfaces en canne à sucre occupent 19 % de la SAU des DROM et 47 % de la SAU de La Réunion. La Réunion représente 59 % de la production de canne à sucre de l'ensemble des DROM, et la Guadeloupe 30 %. La production a nettement diminué depuis 2010, où elle s'élevait à 2,9 millions de tonnes (- 33 % entre 2010 et 2025).

La production de banane (hors plantain) s'élève à 215 milliers de tonnes en 2025, dont 66 % sont produits en Martinique et 28 % en Guadeloupe. Ce niveau est en hausse de 1,7 % par rapport à 2024. Sur plus longue période, la production était de 280 milliers de tonnes en 2010, soit une baisse de 23 % entre 2010 et 2025. La diminution a notamment été forte en Martinique et à La Réunion, et moins marquée en Guadeloupe. Elle s'explique notamment par les aléas climatiques qui ont frappé les Antilles depuis 2016 avec les tempêtes Matthew (septembre 2016) et Maria (septembre 2017) suivies par des années marquées par des vents forts, des sécheresses ou de fortes pluies. La propagation de la cercosporiose noire (ou maladie des raies noires) a également eu un impact à la baisse sur la production de bananes.

Les DROM ont également produit 22,2 milliers de tonnes d'ananas, dont 60 % proviennent de La Réunion et 23 % de la Guyane. Ce niveau est inférieur de 5 % à celui de 2024.

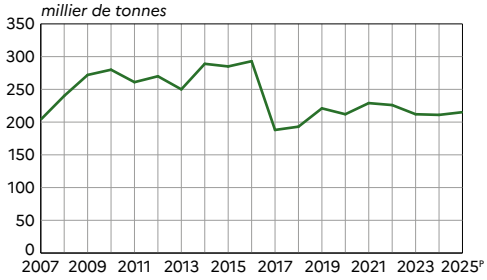
Les productions de viande proviennent essentiellement de La Réunion. En Martinique, en Guyane et à La Réunion, les productions des volailles sont majoritaires par rapport aux productions bovines, porcines ou ovines et caprines.

Production de canne à sucre



Note : en 2007, le cyclone Gamède a détruit une partie de la production cannière à La Réunion. Il n'y a pas de production de sucre à Mayotte.
Champ : ensemble DROM, y compris Mayotte depuis 2016.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Production de banane fruit



Note : en 2017, l'ouragan Maria balaie les Antilles françaises.
Champ : ensemble DROM, y compris Mayotte depuis 2016.
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle

Principales productions agricoles

	Guadeloupe		Martinique		Guyane		La Réunion		Mayotte	
	2010	2025P	2010	2025P	2010	2025P	2010	2025P	2010	2025P
Production végétale					*tonne*					
Céréales	0	0	0	0	9 554	428	407	21	...	12
Cultures industrielles	738 100	571 449	202 129	214 874	40 717	6 502	1 877 374	1 135 312	...	21
dont canne à sucre	*738 100*	*571 448*	*202 129*	*214 874*	*40 705*	*6 500*	*1 877 197*	*1 135 253*	...	*19*
Légumes frais et tubercules	34 381	29 868	14 197	17 488	56 143	20 351	52 571	61 166	...	14 548
dont légumes frais	*26 236*	*25 249*	*11 783*	*14 268*	*26 799*	*3 341*	*49 222*	*56 979*	...	*4 545*
dont tubercules et pommes de terre	*8 145*	*4 619*	*2 413*	*3 220*	*29 345*	*17 010*	*3 349*	*4 187*	...	*10 003*
Fruits	73 251	64 294	206 313	143 669	23 859	26 048	40 687	31 977	...	4 005
dont fruits tropicaux	*67 470*	*63 190*	*204 114*	*143 358*	*21 140*	*17 418*	*31 603*	*24 741*	...	*3 584*
bananes	*61 325*	*59 754*	*201 474*	*141 711*	*7 589*	*6 200*	*9 540*	*4 711*	...	*2 161*
ananas	*5 420*	*2 515*	*791*	*263*	*7 838*	*5 000*	*15 779*	*13 378*	...	*1 053*
dont agrumes	*5 781*	*1 105*	*2 092*	*312*	*2 610*	*8 630*	*8 387*	*6 963*	...	*421*
Production animale					*tonne-équivalent-carcasse*					
Bovins	2 273	1 281	1 125	612	366	452	1 863	1 533	...	1 212
Porcins	1 879	1 462	1 145	965	838	393	12 033	12 011	...	4
Ovins - caprins	182	53	74	27	9	4	506	128	...	50
Volailles et lapins	1 115	1 015	2 898	2 001	454	552	13 827	22 229	...	316
					hectolitre					
Production de lait de vache	0	0	5 264	1 119	250	0	204 570	168 286	...	26 780

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle